

## **Eneco Soleil & Vent Fixe**



Carte tarifaire mars 2021 d'Eneco Belgium SA du Contrat de fourniture d'électricité verte pour petites consommations professionnelles en Belgique.

Tous les prix sont hors TVA

## Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)
70,00

CONSOMMATION (€cent / kWh)				
Compteur simple	Compte	Compteur excl. nuit		
	HEURES PLEINES	HEURES CREUSES		
6,77	7,83	5,92	5,92	

## Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ :  Utilisation de réseaux de distribution et de transport  (montants versés à votre gestionnaire de réseau)							
Gestionnaire de rése <b>au</b>		Frais de distribution (€cent/kWh)		Frais de transport	Coût de distribution fixe	Tarif prosumer (1)	
descionnanc de reseau	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit	(€cent / kWh)	(€ / an)	(€ / kVA / an)
AIEG	5,96	6,26	4,78	4,17	3,62	22,07	55,73
AIESH	9,78	10,07	6,50	5,57	3,62	15,06	71,36
FLUVIUS (GASELWEST)	12,39	12,39	9,63	5,99	2,44	11,27	92,91
FLUVIUS ANTWERPEN	8,25	8,25	6,34	4,11	2,27	11,27	65,52
FLUVIUS (IMEWO)	9,67	9,67	7,36	4,84	2,37	11,27	74,75
FLUVIUS LIMBURG	7,47	7,47	5,98	3,75	2,13	11,27	59,71
FLUVIUS WEST	7,95	7,95	6,13	4,00	2,15	11,27	62,84
FLUVIUS (INTERGEM)	9,13	9,13	7,07	4,53	2,31	11,27	71,28
FLUVIUS (IVEKA)	10,91	10,91	8,68	5,14	2,37	11,27	81,81
FLUVIUS (IVERLEK)	9,91	9,91	7,59	4,93	2,28	11,27	75,90
ORES (Brabant Wallon)	7,93	8,43	4,71	3,79	3,62	13,06	65,48
ORES (Est)	10,73	11,46	6,47	5,18	3,62	13,06	82,14
ORES (Hainaut électricité)	8,79	9,27	5,74	4,84	3,62	13,06	70,64
ORES (Luxembourg)	9,40	10,02	5,60	4,46	3,62	13,06	74,62
ORES (Mouscron)	8,06	8,57	4,92	3,97	3,62	13,06	65,84
ORES (Namur)	9,21	9,78	5,58	4,54	3,62	13,06	72,86
ORES (Verviers)	10,76	11,40	6,81	5,63	3,62	13,06	81,64
FLUVIUS (PBE)	8,69	8,69	6,60	4,77	2,32	11,27	68,77
REGIE DE WAVRE	9,61	10,15	8,01	8,01	3,62	17,51	75,00
SIBELGA(*)	7,04	7,04	5,14	5,14	1,20	10,26	-
FLUVIUS (SIBELGAS)	10,21	10,21	7,88	5,13	2,45	11,27	78,99
TECTEO	8,17	9,14	4,87	4,20	3,62	22,77	63,69

L'électricité produite se compose à 100 % d'électricité verte issue d'éoliennes et de panneaux solaires d'un parc de production belge. Eneco Soleil & Vent Fixe est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les demiers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients pour petites consommations professionnelles avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 KW. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix. La redevance fixe est un coût annuel par raccordement électrique. Cette redevance est forfaitaire et due intégralement à compter de la livraison lors de la première année, même en cas d'éventuelle résiliation anticipée. Dès la deuxième est fourni par Eneco à ce raccordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture et fourni par Eneco à ce raccordement. La redevance fixe est imputée sur chaque facture de décompte et/ou de clôture. Si le client possède une installation de panneaux solaires en Flandres d'une capacité maximale de 10 kWa, s'il possède un compteur numérique à relevé de décompte et/ou de clôture. Si le client possède une installation de panneaux solaires en Flandres d'une capacité maximale de 10 kWa, s'il possède une i
Flandres d'une capacité maximale de 10 kVA, s'il possede un compteur numerique à releve annuel et si le nouveau système pour panneaux solaires à partir de 2021 s'applique à lui, la consommation d'énergie et l'injection d'énergie seront dorénavant facturées séparèment. Plus d'informations : www.eneco.be/kmo/injectie

- (\*) taux hors terme de capacité: KVA <=13KVA 26,23 €/an; KVA > 13KVA 52,45 €/an.
  (1) Tarif capacitaire additionnel pour tous les utilisateurs du réseaux possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.
  (2) Pas soumis à la TVA

Carte tarifaire version 022103 pour la Belgique. / Valable du 1er mars 2021 au 31 mars 2021 inclus. / BB\_032\_022103\_FR\_ENECO\_POWER\_FIX

IMPOTS, TAXES ET MAJORATIONS ELECTRICIT	E
(fixées ear les autorités publiques)	

Cotisation sur l'énergie (€cent / kWh)	Cotisation fédérale <sup>(2)</sup> (€cent / kWh)
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
0,1926	0,3474
	sur l'energie (Ccent / kWh)  0,1926

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (2) (€cent / kWh)	0,075
--	-------

	Contribution Fonds Energie (Flandre) (2) (© / mois)				
		Tension basse	Tension moyenne		
	Tarif standard (non domicilié)	8,15	155,51		
	Tarif consommateur protégé	0,00	-		
	Certificats verts et de cogénération (€cent / kWh)	2,39			
Certificats verts en Wallonie (€cent / kWh)			2,81		
	Certificats verts pour Bruxelles (€cent / kWh)		1,04		

Taxe OSP (obligations de service public), uniquement pour Bruxelles  $(\mathfrak{C} \ / \ an)$ 

0.00

10,20

16,32

20,40

30,60

40,80

81,60

132,60

<= 1.44 kVA

> 1,44 kVA et <= 6 kVA

> 6 kVA et <= 9.6 kVA

> 9 kVA et <= 13 kVA

> 13 kVA et <= 18 kVA

> 18 kVA et <= 36 kVA

> 36 kVA et <= 56 kVA

> 56 kVA et <= 100 kVA